

Formulaire de diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiments

Le formulaire est émis par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires¹. Il est accompagné d'une notice pour vous guider, à chaque étape, dans le remplissage et vous informer de vos obligations déclaratives. Les chiffres entre parenthèses renvoient vers la section d'aide au remplissage de la notice.

En tant que maître d'ouvrage vous devez transmettre ce formulaire rempli au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (soit en le remplissant en ligne sur la plateforme plateformepemd.developpement-durable.gouv.fr, soit en l'envoyant par mail à plateforme.PEMD@cstb.fr) **avant l'acceptation des devis ou la passation des marchés travaux.**

1 – L'opération

Adresse de l'opération :

Adresse (numéro et voie) : 35 et 45 rue du Fort

Code postal : 40310

Commune : Gabarret

Date estimée de début du chantier : Non communiquée

Date estimée de fin du chantier (optionnel) : Non communiquée

L'opération est-elle (1) :

- ☒ Une démolition
☐ Une rénovation significative
☐ Les deux

Nombre de bâtiments concernés par la démolition : 2

Surface totale du plancher à démolir : 1114m²

Nombre de bâtiments concernés par la rénovation significative : 0

Surface totale de plancher à rénover : 0 m²

Typologies principales des bâtiments (2) :

- | | |
|--|---|
| ☐ Maison individuelle | ☐ Établissement d'enseignement |
| ☒ Logement collectif | ☐ Café, hôtel, restaurants |
| ☒ Commerces | ☐ Bâtiment à usage sportif ou de loisirs |
| ☐ Bureaux | ☐ ICPE |
| ☐ Bâtiment industriel | ☐ Autre : |
| ☐ Établissement de santé | |

Date d'obtention du permis de construire du bâtiment le plus ancien ou à défaut l'année de construction (approximative si la date précise n'est pas connue). S'il s'agit d'un lot, indiquez la date de l'année du bâtiment qui a la plus grande surface de plancher : 1800

1. Articles L. 126-34 et L. 126-35 du code de la construction et de l'habitation (Article 51 de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire).

Plus d'informations sur legifrance.gouv.fr

Cochez, s'il y en a eu, le(s) type(s) d'opération(s) au(x)quel(s) le bâtiment a été soumis depuis la date mentionnée ci-dessus :

- ☐ Rénovation importante (date optionnelle : MM/AAAA)
- ☐ Opération de décontamination (ex : désamiantage)
- ☐ Autre intervention importante
- ☒ Aucune opération
- ☐ Ne sait pas

2 – Le maître d'ouvrage

Si personne physique :

Nom d'usage :

Prénom :

Si personne morale :

Raison sociale: COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC

Numéro de Siret ou Siren : **430 100 974 00061**

Adresse :

Numéro et voie: 31 chemin du Bas-du-Haut

Code postal: 40120

Commune : ROQUEFORT

3 – Le diagnostiqueur

Si personne physique :

Nom d'usage :

Prénom :

Si personne morale :

Raison sociale: AGENCE ATLANTIC CONTROLE

Numéro de Siret ou Siren :

Adresse :

Numéro et voie : 50 rue Chapelet

Code postal : 64200

Commune : BIARRITZ

Assurance souscrite par le diagnostiqueur :

☒ **Je déclare qu'en cas de sinistre l'assurance souscrite couvre les activités du diagnostiqueur et que le montant de la garantie est d'au moins 300 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance.**

Nom de la compagnie d'assurance : AXA France - Assurances

Numéro de police: 11084297004

Date de validité : du 01/01/2026 au 01/01/2027

Compétences du diagnostiqueur :

☒ **Je déclare pouvoir justifier des compétences du diagnostiqueur à la demande de l'administration. (3)**

4 – Le diagnostic

Date de la dernière visite de l'opération : JJ/MM/AAAA

Les bâtiments ou parties de bâtiments visitées par le diagnostiqueur :

L'ensemble des zones ont été visitées.

Les parties de bâtiments non visitées :

Aucune

Raisons pour n'avoir pas visité ces parties :

Sans objet

Le diagnostic a-t-il identifié des vices ou des désordres apparents dans des composants des bâtiments ?

☒ Oui ☐ Non

Le rapport de diagnostic fournit-il des indications sur les précautions de démolition ou de rénovation ?

☒ Oui ☐ Non

Documents consultés :

- ☐ Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) des bâtiments existants
- ☐ Plans
- ☒ Diagnostic amiante
- ☒ Diagnostic plomb
- ☒ Diagnostic termites
- ☒ Autres : Rapport d'expertise et mission de diagnostic structure

5 – Tableaux déclaratifs

❗ La complétion des tableaux 1 et 2 doit se faire à l'échelle de l'opération et non des bâtiments. Dans le cas où l'opération concerne plusieurs bâtiments, vous devez compléter les tableaux 1 et 2 à partir du rapport de diagnostic en faisant la somme des PEMD à l'échelle de l'opération et non des bâtiments.

Tableau 1 – Caractérisation des produits, équipements et matériaux (PEM) identifiés comme potentiellement réemployables (4)

Remplissez ces colonnes									Cochez la case pour indiquer si ces informations sont renseignées dans votre rapport de diagnostic (14)			
Catégorie (5)	Description (6)	Quantité disponible et unité appropriée (7)	Dimensions (8)	Type principal d'assemblage (9)	Âge estimé (10)	État de conservation ou de fonctionnement estimé (11)	Suspectez-vous la présence de substances dangereuses ou de polluant organique persistant dans ce PEM ? (12)	Matériaux constitutifs (13)	Localisation et fonction du PEM dans le bâtiment (15)	Conditions techniques et économiques pour permettre le réemploi du PEM (16)	Informations techniques disponibles (17)	Précautions de dépose, transport et stockage (18)
9.1 - Production eau chaude sanitaire (ballons ECS, etc)	Ballon ECS - 100L	2u		Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)	Entre 10 et 50 ans	100% bon	☐	Génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation)	☒	☐	☐	☐
6.3 - Habillages et ossatures	Grand Miroir remarquable	2.80m2	4mx1m	Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)	Plus de 50 ans	30% bon, 70% moyen	☐	Verre hors Menuiserie	☒	☐	☐	☐
4.2 - Toitures en pente (tuiles, ardoises, etc)	Plaques ondulées fibre-ciment non amiantées	144m2	180mx1m	Mécanique (ex : vissage, boulonnage, clipsage, verrouillage)	Entre 10 et 50 ans	80% bon, 20% moyen	☐	Divers inertes	☒	☐	☐	☐

Tableau 2 – Caractérisation des déchets (19)

❗ Remplissez ce tableau pour l'ensemble des éléments (considérés dans ce tableau comme déchets) qui seront déposés lors du chantier. Les PEM qui ont été renseignées dans le tableau 1, car identifiées comme potentiellement réemployables, doivent de nouveau être renseignées dans le tableau 2 en les considérant cette fois-ci comme des déchets.

Déchets inertes (DI)

Identification des déchets				Destinations (21)	Valorisation (22)			Élimination (22)		Condition techniques	
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ?	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblaiement, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
Béton	170101	141.593		☐	0.00%	38.58%	36.89%	0.00%		24.53%	
Briques	170102	104.35		☐	0.00%	33.00%	38.00%	0.00%		29.00%	
Tuiles et céramiques	170103	20.492		☐	0.00%	38.29%	38.29%	0.00%		23.42%	
Mélanges de béton, tuiles et céramique ne contenant pas de substances dangereuses				☐							
Verre (sans cadre ou montant de fenêtres)	170202	0.428		☐	0.00%	3.00%	0.00%	0.00%		97.00%	
Mélange bitumineux ne contenant pas de goudron				☐							
Terres et cailloux ne contenant pas de substance dangereuse	170504	25.144		☐	0.00%	42.00%	38.00%	0.00%		20.00%	
Terres et pierres	170504	1760.702		☐	0.00%	38.30%	38.30%	0.00%		23.40%	
Déchets de matériaux à base de fibre et de verre				☐							
Emballage en verre				☐							
Verre (triés)				☐							
Déchets inertes (DI) : Si votre DI ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											

Déchets non dangereux non inertes (DNDNI) 1/3

Identification des déchets				Destinations (21)	Valorisation (22)				Élimination (22)		Condition techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ?	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblaiement, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
Plâtre											
Plaques et carreaux	170802	15.924		☐	0.00%	16.00%	0.00%	0.00%		84.00%	
Enduits et supports inertes				☐							
Bois											
Bois A (emballages, palettes)				☐							
Bois B : BR1	170201	74.297		☐	0.00%	41.00%	0.00%	36.00%		23.00%	
Bois B : BR2				☐							
Métaux											
Cuivre	170401	0.077		☐	0.00%	90.00%	0.00%	0.00%		10.00%	
Aluminium	170402	0.001		☐	0.00%	90.00%	0.00%	0.00%		10.00%	
Ferreux	170405	1.766		☐	0.00%	89.96%	0.00%	0.00%		10.04%	
Zinc	170404	0.098		☐	0.00%	90.00%	0.00%	0.00%		10.00%	
Autres, non ferreux : Si votre DND métal ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											
Plastiques											
PP				☐							
PE				☐							
PVC	170203	0.979		☐	0.00%	5.00%	0.00%	9.00%		86.00%	
PS				☐							
PSE	170203	0.016		☐	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%		100.00%	
XPS				☐							
Polyuréthane				☐							
Autres plastiques : Si votre DND plastique ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											

Déchets non dangereux non inertes (DNDNI) 2/3

Identification des déchets				Destinations (21)	Valorisation (22)			Élimination (22)		Condition techniques	
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ?	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblaiement, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
Matériaux isolants hors isolants polymères											
Laines minérales de verre	170604	0.099		☐	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%		100.00%	
Laines minérales de roche				☐							
Isolants biosourcés				☐							
Autres matériaux isolants : Si votre DND isolant ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											
Revêtements de sol											
Moquette	170904	0.109		☐	0.00%	0.00%	0.00%	2.00%		98.00%	
Linoléum				☐							
Parquet (massif, flottant)	170201	9.38		☐	0.00%	41.00%	0.00%	36.00%		23.00%	
Autres revêtement de sol : Si votre DND sol ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											
Revêtement d'étanchéité											
Revêtements d'étanchéité bitumineux				☐							
Revêtements d'étanchéité synthétiques				☐							

Déchets non dangereux non inertes (DNDNI) 3/3

Identification des déchets				Destinations (21)	Valorisation (22)			Élimination (22)		Condition techniques	
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ?	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblaiement, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
Complexes											
Staff, stuc et plaques de gypse cellulose				☐							
Panneaux sandwich				☐							
Complexes plâtre + isolant				☐							
Autres matériaux complexes : Si votre DND complexe ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											
Divers											
Fenêtres et autres ouvertures vitrées : bois/alu/pvc et simple vitrage ou double vitrage	170904	0.611		☐	0.00%	8.00%	0.00%	0.00%		92.00%	
Mélange de DND listés ci-dessus	170904	10.394		☐	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%		100.00%	
Végétaux				☐							
Terre végétale	200201	3.078		☐	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%		100.00%	
Autres matériaux ou déchets non dangereux (DND) : Si votre DND divers ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											

Déchets d'équipements

Identification des déchets				Destinations (21)	Valorisation (22)				Élimination (22)		Condition techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ?	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblaiement, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
Équipements sanitaires (lavabos, éviers, WC, ...)	170103	0.49		☐	0.00%	23.00%	45.00%	0.00%		32.00%	
Génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation)	200136	0.159		☐	0.00%	83.00%	0.00%	8.00%		9.00%	
Équipements de chauffage, climatisation ou frigorifiques contenant des fluides frigorigènes dangereux				☐							
Matériel industriel ou mobilier	200307	3.324		☐	0.00%	45.00%	0.00%	44.00%		11.00%	
Conduits de fluide et canalisations				☐							
Câbles	170411	0.022		☐	0.00%	80.00%	0.00%	0.00%		20.00%	
Équipement divers (ascenseurs, armoires TGBT, ...)	200136	0.038		☐	0.00%	83.00%	0.00%	8.00%		9.00%	
Divers											
Lumières (tubes fluorescents, lampes à décharges, lampes à LED)				☐							
Électroménagers				☐							
Autres DEEE contenant des substances dangereuses : Si votre DEEE ne contenant pas des substances dangereuses ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											
Autres DEEE non dangereux : Si votre DEEE ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											

Déchets dangereux (DD)

Identification des déchets				Destinations (21)	Valorisation (22)			Élimination (22)		Condition techniques	
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ?	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblaiement, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
Amiantes: Amiante liée à des matériaux inertes Autres types d'amiante lié	170605*	0.613		☐	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%		100.00%	
Enrobés à chaud contenant du goudron				☐							
Revêtements d'étanchéité contenant du goudron				☐							
Éléments recouverts de peinture contenant des substances dangereuses	170903*	3.101		☐	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%		100.00%	
Bois traités contenant des substances dangereuses (Bois C)				☐							
Terres contenant des substances dangereuses				☐							
Déchets dangereux (DD) : Si votre DD ne contenant pas des substances dangereuses ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											

Tableau annexe

Identification des déchets				Destinations (21)	Valorisation (22)				Élimination (22)		Condition techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ?	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblaiement, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
	13.00.00	0.036		☐	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%		100.00%	
Autres plastiques	170203	0.48		☐	0.00%	5.13%	0.00%	9.00%		85.87%	
Carton (non emballage)	20 01 01	0.121		☐	0.00%	100.00%	0.00%	0.00%		0.00%	
Métaux mélangés	170407	0.018		☐	0.00%	90.00%	0.00%	0.00%		10.00%	
Autres DEEE contenant des substances dangereuses	200135*	0.307		☐	0.00%	76.60%	0.00%	9.70%		13.70%	
Autre déchets dangereux (DD)	170903*	0.132		☐	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%		100.00%	
autres DI	170107	2.916		☐	0.00%	33.00%	38.00%	0.00%		29.00%	
Extincteur	160504*	0.023		☐	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%		100.00%	
Autres DEEE non dangereux	200136	0.967		☐	0.00%	83.00%	0.00%	8.00%		9.00%	